Récapitulatif de nos actions depuis la **fermeture des Urgences, des 6 lits d'UHCD et du SMUR de l'Hôpital de Feurs, le 1er Avril 2023.**

RAPPEL des FAITS :

- **Article du 15 Mars 2023 :** annonce du Projet Médical tant attendu avec maintien entre autres des Urgences sur les deux sites Feurs – Montbrison
- **Article du 18 mars 2023** : « Bras de fer entre médecins et gouvernement » : préambule à l'annonce de fermeture
- **Article du 23 Mars 2023** : annonce de menace de fermeture des Urgences de Feurs.

Obligation justifiée par la mise en avant de l'application au 3 Avril 2023, de la loi Rist votée en 2021. Loi plafonnant les salaires des médecins intérimaires, rendus responsables remettant en cause cette application.

Parallèlement, à l'intérieur de l'établissement, cette décision arbitraire sans concertation préalable sur la possibilité d'autres solutions proposées par le médecin responsable du site de Feurs, Dr Sylvie Massacrier a été annoncée, aux médecins, personnels soignants de façon très brutale par documents « Cellules de crise » et un mail le 1er Avril 2023 à 11h, informant de la procédure de fermeture à partir de 9h ce même jour. Fermeture des Urgences, des 6 lits de d'UHCD (Unité d'Hospitalisation de Courte Durée), du SMUR. Les urgences sont concentrées sur le site de Montbrison déjà saturé.
A aucun moment, le directeur n'assume sur place ses propres décisions, laissant cette tâche à l'administratif de garde. Le déménagement du matériel sur Montbrison est réalisé les jours suivants ainsi que le verrouillage des portes des urgences et de l'UHCD.

Le Comité réagit immédiatement à l'annonce de menace de fermeture des urgences

- **25 Mars : Organisation d'un grand rassemblement devant l'Hôpital :** plus de 500 personnes dans la rue : personnels hospitaliers, syndicats, élus, ambulanciers, population, Comité mis devant le fait accompli expriment leur désaccord et refus de fermeture, **signant ainsi la perte de chance d'accéder aux soins d'urgence.**
- **Mise en place de pétitions en ligne et papier** : CHF – EHPAD Feurs - commerces – professionnels de Santé – entreprises Feurs et communes environnantes de la Loire et du Rhône, secteur Noirétable, dépendantes du secteur géographique du CHF.
  Plus de 26 000 pétitions signées.
  De nouveaux usagers viennent renforcer l'équipe du Comité : une équipe d'organisation des actions se mettent en place. La mobilisation s'organise et confirme sa détermination à agir.
- **Samedi 1er Avril** : date factuelle de fermeture. Présence devant l'Hôpital toute la journée. Rassemblement « Rond-point Carrefour », cortège retour devant l'Hôpital : rassemblement.
- **Lundi 3 Avril** : 7h rassemblement Croix de mission Feurs – devant Mairie Feurs, avant départ pour le CSE (Conseil de Surveillance exceptionnel) du CHF : vote de la motion pour la fermeture URGENCES- 6 lits UHCD – SMUR sur Feurs.

Le Comité organise des rassemblements tous les soirs devant l'Hôpital depuis le 1er avril, pendant 10 jours.
Les usagers répondent présents, inquiets de leur avenir sanitaire et de celui du CHF. La mobilisation se renforce. SOUTIEN sans relâche aux équipes soignantes des Urgences effondrées par l'annonce de la décision et la manière dont elles ont été informées.

Décision sans aucun égard ni considération de la direction et des instances, alors qu'elles sont soumises à des pressions depuis plusieurs années, dues aux conditions de travail.

- **Lundi 11 Avril : rencontre de Médiapart des différents acteurs sur toute la journée : CDSCHF personnels, usagers : réunion publique, EFFIC Santé. Réalisation d'un article.**
- **Courrier spécifique aux élus** : sensibilisation sur l'organisation de la manifestation Publique du 22 avril.
- **Mercredi 19 Avril - Rencontre avec Me le Maire :** concertation, comment pouvons-nous travailler et avancer ensemble pour le même objectif ? Pistes de réflexion et d'actions.
- **Samedi 22 Avril : organisation d'une grande Manifestation Publique à Feurs :** Personnels Hospitaliers, syndicats, élus, population, ambulanciers, agriculteurs, Comité. Importante mobilisation de toute l'équipe du Comité élargie des nouveaux membres, nombreux soutiens. Sensibilisation en amont dans les commerces, entreprises, établissements scolaires sur Feurs et ses communes environnantes concernées : 118, soit 122 331 habitants.
- **La mobilisation s'intensifie - Rassemblements tous les vendredis 19h devant l'Hôpital : mobilisations Flash, depuis le 12 Mai 2023, jusqu'au 30 juin.**

Chaque vendredi est ponctué par une particularité : **luminions, flamme de l'ESPOIR**, diversité des pancartes, **opération « cartes postales -Pétition »** , 4000 distribuées et envoyées à l'ARS 42 et ARA, puis du directeur du CHF et du Directeur du CHU. **Repas participatif. Participation de la chorale « Au Chœur des Collines »,** venue nous soutenir par ses chants du monde, porteurs d'espoir, en clin d'œil à la Fête de la Musique.

Ces RDV du Vendredi constituent un temps d'échange important entre la population, les personnels soignants, les médecins : **retour des témoignages**, des patients, des difficultés des délais de prise en charge, allongement des délais de transport des ambulanciers, des pompiers, des de PEC à l'Hôpital de Montbrison, de St Etienne, de Roanne. Constats : déplacements plus nombreux des pompiers, ambulances, intervention plus fréquente de l'hélicoptère.

- **Mercredi 24 Mai Réunion Publique**, à l'EDEN sous le signe de la Santé et des premiers gestes de secours : intervention Christian MICHEL.
  Objectif : informer, recueillir les témoignages des conséquences de la fermeture des Urgences à Feurs. 285 personnes présentes, dont 107 de Feurs – 167 des communes environnantes ; Balbigny – Civens – Rozier – Pouilly – Salvizinet – Panissières – Veauche – Chambost Longessaigne – Salt – St Etienne – Cleppé – Epercieux – St Cyr les Vignes – Montbrison – Néronde – Valeilles – St Barthélémy – St Cyr les Vignes – Poncins – St Martin Lestra – Ste Agathe la Bouteresse – Chambéon – Bard - Bussières – Bonson – Paris – Pralong - Marcoux – Sail sous Couzan – St Barthélémy - Trelins – St Didier sur Rochefort – St Just – St Rambert - St laurent la Conche - St Paul de Vezelin . 24 : non renseignés sur la localité. Les communes voisines de Feurs sont plus représentées que les Foréziens : le territoire du Forez montre qu'il est là.

- **Parallèlement : COURRIERS**

→ **aux instances décisionnaires,** en Mars, réactualisés en Avril demandant une concertation commune des instances, restées sans réponse.

à l'ARS Loire- AURA, au Préfet, au Président ODM (Ordre des Médecins) du département, au directeur CHU, Mr Olivier BOSSARD représentant le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT),

répartissant l'offre de soins sur le territoire du Forez jusqu'à Annonay (plus grand GHT de France), au Directeur du CHF, Mr Edmond Mackowiak, aux coprésidents du CHF : Mr C. Bazile, Mr C.Mondésert.

→Aux maires, conseillers communautaires – conseillers départementaux : sensibiliser sur les conséquences, appel à manifestation le 22 avril.

→Opération mails et courriers adressés au Président de la République. Courrier du 8 Mai transmis au Président lors de sa visite à Lyon, par le député Mr Thomas GASSILLOUD.

- **Mise en place des documents CERFA** : recueil des dysfonctionnements, de la désorganisation des soins dus à la fermeture des Urgences et de la difficulté d'accéder aux soins.
- Depuis la CGT, mène une requête judiciaire, remettant en cause la procédure des décisions de fermeture. Le Comité mène une action auprès d'un juriste.

Depuis juin 2023 : mise en place d'un groupe de travail : Mairie, Médecins, membres Comité

-Suite à la fermeture « temporaire » des Urgences du site de Feurs, un groupe de travail se constitue en coopération avec la Mairie de Feurs, plusieurs réunions de concertation du mois de Mai à aujourd'hui
-Courrier de l'Ars en date du 4/05/2023 nous confirmant que la fermeture est provisoire.
-Les autorisations d'ouverture des urgences vont jusqu'au printemps 2024
-Courrier des médecins du CHF en date du 12/05/2023 pour une réunion de concertation ARS / Préfecture, Mairies et Direction pour le dossier « urgences », aucune réponse des institutions, courrier signé par 18 médecins
-Demande d'un Conseil de Surveillance exceptionnel avec plus d'1/3 des membres du CS (8 co signataires) le 8/09/2023
-Conférence de presse le 13/09 : présentation de la démarche, présentation du nombre « de Fiches d'Evènements Indésirables (FEI) : + de 60 passages juillet à novembre
- Volonté de respect des instances du CHF : le CSE (Comité Social et Economique), la CME (Commission Médicale d'Etablissement)
- Parallèlement, Un Groupe de travail se constitue à la demande de la CME en lien avec la CME, pour une présentation finale en CME 12/12/2023 et en CSE du 21/12/2023
-Présentation du Dr Sylvie Massacrier : des chiffres démontrant la nécessité d'une réouverture rapide du site de Feurs